

Le Cri du cirque #1

L'APPEL DU CIRQUE, À AUCH



Nous, réunis à Auch, dans le cadre de Circa, festival international de cirque actuel, nous prenons la parole ensemble.

Le cirque contemporain s'est développé et structuré en France. Les compagnies et les artistes de cirque, à l'aura internationale, ne cessent de renouveler cet art, en salle, sous chapiteau ou dans l'espace public. Les écoles de cirque, amateurs, préparatoires, professionnelles ou supérieures, reçoivent des étudiants du monde entier et forment des artistes et pédagogues aux compétences unanimement reconnues. Les lieux labellisés – dont les quinze Pôles Nationaux Cirque, réseau unique au monde – scènes conventionnées, théâtres de ville, lieux de fabrique, centres culturels de rencontre, scènes de territoire, travaillent de manière complémentaire, constituant un maillage fin implanté partout sur le territoire national. De la pratique amateur à l'enseignement supérieur, de la création à la diffusion, le cirque s'est ainsi doté d'une véritable filière, avec ses écoles, ses compagnies, ses lieux et ses métiers, dont chaque maillon dépend des autres.

Le cirque est un art qui va au contact de tous les publics, et qui au-delà en attire de nouveaux, partout, dans les villes, en périphérie, dans les campagnes. On le voit, on le pratique, on le ressent.

C'est un art populaire au sens le plus fort du terme qui, tout en faisant sa révolution esthétique depuis un demi-siècle, n'a pas perdu de sa force fédératrice, bien au contraire. En cela, il est unique.

Voilà notre cirque.

Il est également unique dans sa fragilité institutionnelle. C'est historiquement l'un des arts les moins soutenus par les pouvoirs publics. Le cirque a toujours fait beaucoup avec peu. Aujourd'hui, on lui demande de faire tout avec rien.

Cette conjonction fait peser une menace sérieuse sur notre pérennité. Notre survie repose sur des financements croisés entre l'État et les collectivités territoriales, construits dans la durée – un équilibre où le retrait de l'un fragilise l'autre, avec des effets très inégaux selon les territoires : certains tiennent, d'autres perdent tout. Cette fragilité touche l'ensemble de notre champ d'activité : beaucoup d'écoles peinent à sécuriser l'avenir de leurs salarié-e-s et de leurs diplômé-e-s, certaines étant proches de la rupture ; des lieux réduisent déjà leurs équipes, avec le risque, demain, de devoir purement et simplement fermer leurs portes. Au bout de cette chaîne, ce sont les compagnies elles-mêmes qui créent dans des conditions chaque jour plus précaires. Elles restent les plus exposées. Artistes, administratifs, technicien-ne-s, pédagogues, tous les salarié-e-s du secteur en subissent les conséquences de plein fouet. Ce n'est pas acceptable, et ce n'est pas juste.

Nous ne venons pas demander une faveur. Nous venons rattraper le temps perdu – ou, à défaut, refuser d'en perdre davantage.

À l'approche de 2027, nous – représentant·e·s de l'ensemble des composantes de la filière du cirque, demandons aux responsables politiques, actuels et futurs, quelle que soit l'échéance électorale, de prendre trois engagements :

- garantir un montant du budget qui permette de préserver la vitalité de notre secteur ;
- voter le budget de l'État dans les délais ;
- sécuriser l'engagement de l'État et des collectivités territoriales.

Ce qui est en jeu n'est pas un renoncement supplémentaire, mais la disparition pure et simple d'une politique publique en direction d'un genre artistique aux atouts indéniables pour les habitants, pour le public actuel et à venir.

La fragilité intrinsèque de la filière amplifie l'impact de chaque nouveau recul, au point de faire peser un risque réel de démantèlement de certains de ses pans, dont l'effondrement fragiliserait à son tour l'ensemble.

Nous demandons que 1 % du budget de l'État soit sanctuarisé pour la culture.

Mais il est aussi nécessaire que le cirque soit enfin considéré à la hauteur de son histoire, de la diversité de ses pratiques et de ses apports pour la société.

Aujourd'hui, la filière cirque, c'est 29 centimes d'euro par habitant et par an. Nous évaluons nos besoins à 1,50 €.

Nous ne voulons pas disparaître dans l'indifférence institutionnelle. Nous voulons continuer à bâtir, rayonner, émerveiller, rassembler.

Auch, le 19 octobre 2026

Le Cri du cirque

Les organisations signataires :

**Territoires
de
cirque**

 **compagnies.org**
SYNDICAT DES CIRQUES ET COMPAGNIES DE CRÉATION

 **FfEC**
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCOLES DE CIRQUE

FEDEC
International network for professional circus education

 **CNAAC**
Centre National des Arts du Cirque

 **Esacto'Lido**
+ SUPERPÔLE
DES 20 CIRQUES
DES DOMAINE

 **L'ACADÉMIE FRATELLINI**
Fabrique des arts du cirque

Avec le soutien de :

 **SYNDEAC**
SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

 **SCÈNE ENSEMBLE**

Organisation professionnelle des arts de la représentation

 **la cgt Spectacle**

Pour la CGT